

Confrérie Saint-Étienne

Dans l'attente de jours meilleurs

Comme bon nombre d'entreprises, viticoles ou non, la confrérie Saint-Étienne, à Kientzheim, a été fortement impactée par l'épidémie de Covid-19. Plus de mariages, d'ateliers de dégustations ou de chapitres... C'est toute une manne financière qui ne rentrera pas dans les caisses cette année. Il y a maintenant l'espoir d'une reprise en septembre, et le retour, très attendu, de la « convivialité » qui anime habituellement les murs du château.

Plus de dégustations, d'ateliers, de chapitres, de mariages, d'événements d'entreprises... Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, les murs du château de la confrérie Saint-Étienne, à Kientzheim, sonnent désespérément vides. Dans ce lieu dédié à la mémoire, à la promotion et à la découverte des vins d'Alsace, un tel silence sur une aussi longue période est du jamais vu depuis la « renaissance » de la confrérie après la Seconde Guerre mondiale, puis le rachat du site par la confrérie en 1973. Toutes ces manifestations annulées sont autant de rentrées d'argent en moins pour l'association Grand Conseil qui gère les locations du château, et la confrérie elle-même. En juin, le chiffre d'affaires global des deux entités a culminé à 6000 €, grâce notamment à des ventes de vins sigillés. « L'an passé, on était à 50000 € pour la même période », compare le délégué général de la confrérie, Éric Fargeas. Une année « normale » génère environ 500000 € de chiffre d'affaires. Cette année, on en sera loin. Malgré le déconfinement, presque tous les mariages de mai et juin ont été reportés à des dates ultérieures. « Nous espérons maintenant que les mariages de septembre et octobre auront bien lieu », déclare-t-il.

Une année « pratiquement blanche »

Sauf forte recrudescence de l'épidémie d'ici là, les protocoles sanitaires devraient permettre d'accueillir des manifestations. Il est ainsi bien possible de se marier au château de la confrérie au prix de quelques contraintes : port du masque obligatoire lors des déplacements dans le château (et sur la piste de danse), distance d'un mètre à respecter entre les tables et entre les personnes sur la piste de danse, mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les invités, mise en place d'un plan de circulation pour éviter le croisement des personnes, etc. « Forcément, de telles conditions n'incitent pas à la fête, on comprend les mariés qui préfèrent reporter », constate Éric Fargeas. Seule consolation, tous ces mariages ont été décalés à l'année prochaine, voire plus tard en 2020 quand c'était possible. « Néanmoins, 2020 sera pra-

tiquement une année blanche. Tous ces reports, c'est autant de nouvelles réservations en moins. C'est un manque à gagner qu'il faudra absorber sur plusieurs années », souligne le chancelier-receveur de la confrérie Saint-Étienne, Jean-Paul Goulby. Une grande incertitude plane également sur tous les événements d'entreprise. Exit les séminaires, réunions, repas de collaborateurs, au moins jusqu'à début octobre. « Ce type d'événement se prépare des mois à l'avance. Si, fin juin, on n'a pas de demandes pour septembre, on n'en aura pas après », déplore Éric Fargeas. Un repas de gala d'experts juristes qui devait avoir lieu début novembre a d'ores et déjà été reporté à l'année prochaine.

Grand Maître pour deux ans, une première

Le château de la confrérie Saint-Étienne est avant tout un lieu de convivialité. Dégustations des vins, découverte d'accords culinaires, rencontres avec des personnes venues du monde entier, moments de détente ou de joie à travers les mariages et autres repas d'entreprises : tout est articulé autour de la rencontre de femmes et d'hommes avec leurs semblables et la gastronomie. « Il va falloir que tout cela revienne au plus vite ! », s'impatiente Jean-Paul Goulby. Il a déjà coché la date du 21 novembre sur son calendrier, date du « chapitre des retrouvailles ». « Après avoir annulé celui du mois de juin, et reporté ceux de septembre et octobre, nous avons voulu maintenir celui-là histoire qu'on ne perde pas la main », justifie-t-il. Une soirée forcément très attendue par Pierre Ruhlmann, Grand Maître depuis le 24 janvier, mais au « chômage » forcé à cause du Covid-19. « Mon intronisation était un moment exceptionnel. Derrière, il y avait un bel élan, et ça partait bien. Et puis tout s'est arrêté, comme si je tombais sur une plaque de verglas. Heureusement, sans blessure. »

Mais à circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles : pour la première fois dans l'histoire de la confrérie Saint-Étienne, le Grand Maître sera le même deux années d'affilée, idem pour le major, Alexandre Schoffit. « Cette décision a été prise à l'unanimité avec l'accord des deux prochains Grand Maître,



De g. à d., Éric Fargeas, Pierre Ruhlmann et Jean-Paul Goulby sont impatients de retrouver la convivialité et le plaisir qui entourent les vins d'Alsace... © Nicolas Bernard

Serge Dubs et Nicole Bott, et de la prochaine major, Fanny Paillocher », détaille Jean-Paul Goulby. Un vrai soulagement pour Pierre Ruhlmann qui avait hâte de mettre en avant le thème qu'il avait choisi pour cette année 2020 : La grande histoire des vins d'Alsace. Tous ses chapitres ont été reportés à l'année prochaine avec les mêmes acteurs, les mêmes cuisiniers. « Je suis plus serein maintenant », glisse-t-il soulagé.

Un été sans Foire aux vins, un « drôle d'effet »

Parmi toutes les conséquences du Covid-19, il y a un crève-cœur particulier pour la confrérie Saint-Étienne : l'annulation de la Foire aux vins de Colmar. « C'est bien simple, nous n'avons jamais raté une seule édition. Cela fait vraiment un drôle d'effet de ne pas avoir cela cette année. Il y a toute cette intronisation avec la Reine des vins, avec les autres confréries... Et il y a toutes les dégustations et ateliers que nous organisons. Je me demande si cela aura un impact pour les prochaines éditions de la foire. Est-ce qu'on va en profiter pour améliorer des choses ou est-ce que ce sera

difficile de se remettre en route ? », s'interroge Jean-Paul Goulby.

Il pourra tout de même se consoler avec la reprise des ateliers de dégustation de millésimes anciens au château dès la rentrée de septembre, sans oublier les ateliers sur les accords mets/vins et les deux dernières séances du cursus d'initiation à la dégustation début juillet. « Il avait été démarré avant le confinement. C'était essentiel qu'on l'amène au bout », précise Éric Fargeas.

Reste à voir quelle sera la fréquentation des ateliers à l'automne. Pour l'instant, il n'y a eu que quelques inscriptions, surtout des prises d'information. « On sent un réel intérêt et une réelle attente de la part des habitués. Je dirais même qu'il y a un manque parmi nos clients, celui de la découverte gastronomique, de la connaissance, et celui de la convivialité qui nous caractérise », considère le chancelier-receveur.

Rendez-vous en 2021 pour les prochains Sigillés

Cette année 2020 est aussi amputée de la traditionnelle dégusta-

tion estivale des sigillés, au mois de juillet. « On s'est dit que vu la morosité actuelle dans la profession, les gens n'auraient peut-être pas trop la tête à ça », analyse avec lucidité Éric Fargeas. La prochaine dégustation d'attribution des sigillés aura donc lieu le 11 février 2021, comme c'est le cas tous les ans à la même période. D'ici là, les trois représentants de la confrérie espèrent de concert que la viticulture alsacienne aura commencé à se redresser. « Probablement que notre vignoble a atteint certaines limites. Il est temps de réfléchir à la mutation à opérer. Nous avons la chance d'avoir les outils, les terroirs, la qualité. Pour tirer notre épingle du jeu, nous pouvons nous appuyer sur des produits qui ont une identité forte, que personne ne peut nous prendre. Certes, cette année 2020 sera impossible à rattraper pour la viticulture alsacienne. Il va falloir plusieurs années pour remonter la pente, comme pour notre confrérie. Mais nous avons tous les atouts en main pour y arriver. »

Nicolas Bernard

Le programme des prochains mois

Découvrez les Alsace de millésimes anciens (20 h)

- 3 septembre 2020 : Millésimes extrêmes
- 22 octobre 2020 : Blasons et chevalerie en terre alsacienne
- 10 décembre 2020 : L'alchimie de la matière

Tarif public : 45 €/séance

Chapitre solennel « Les Retrouvailles » au château de la Confrérie le 21 novembre 2020, avec Sylvie Grucker, cheffe Au Pressoir de Bacchus à Blienschwiller

Tarif public : 150 € ; membres et groupes (10 pers et plus) : 135 € ; moins de 35 ans : 120 €.

QUANTUM V/N/F

NOUVELLE SUSPENSION AVANT

Pour une conduite plus souple et sans à-coup



- Confort et sécurité au transport : la suspension absorbe les chocs pour une conduite maîtrisée.
- Confort et adhérence aux champs : les roues avant suivent les irrégularités.
- Sécurité en conditions extrêmes : verrouillage de la suspension pour limiter le roulis.



www.caseih.com

CASE IH
AGRICULTURE
POUR CEUX QUI TRAVAILLENT PLUS

Techniques Agricoles

Groupe ZG Raiffeisen

www.techniques-agricoles.com

22 rue principale • 67310 HOHENGOEFT • Tél. 03 88 59 11 00

11 rue des pres • 68500 BERRWILLER • Tél. 03 89 76 73 20

Présent au Top Week-end Provitis